



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://www.ufpweb.org/fr/spip.php?article305>

A propos des prisonniers de Guantanamo

- Actualités - Droits humains -



Date de mise en ligne : lundi 16 juillet 2007

Date de parution : 16 juillet 2007

Union des Forces de Progrès

Au détour d'une page de sa rubrique « Confidentiel », le n° 2426 de l'hebdomadaire Jeune Afrique (du 8 au 14 juillet 2007) mentionne ce qui suit, à propos de Guantanamo : « Le gouvernement algérien a rejeté les conditions posées par l'administration américaine pour la libération des vingt-quatre Algériens détenus à Guantanamo. À la grande surprise de l'administration Bush. Celle-ci a proposé un accord-cadre à l'ensemble des pays ayant des ressortissants internés par l'armée américaine dans sa base sur l'île de Cuba. Tous ont accepté et fini par obtenir la libération de leurs citoyens. Tous, sauf l'Algérie, qui estime que les conditions sont inacceptables, car portant atteinte à sa souveraineté nationale. Parmi celles-ci, la possibilité pour la justice américaine d'obtenir, à tout moment, une commission rogatoire pour interroger, en cas de besoin, les élargis, ou encore l'interdiction pour l'administration algérienne de leur délivrer à l'avenir un passeport. »

Les citoyens mauritaniens qui se soucient de la souveraineté de leur pays, les élus de notre peuple qui ont pour mandat de la défendre, le gouvernement mauritanien qui a la charge d'en garantir le respect devraient s'interroger et vérifier le bien-fondé de ces assertions. Quel est le contenu exact de l'accord signé par les autorités mauritaniennes qui ont négocié le retour de nos concitoyens détenus à Guantanamo ? Cet accord respecte-t-il la souveraineté de notre pays ? Le souci légitime du retour des Mauritaniens injustement détenus à Guantanamo devrait pouvoir se conjuguer avec le respect de la souveraineté de la Mauritanie.